

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 26 Novembre 2025

- - -

Le 26 Novembre 2025 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 21 Novembre 2025 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : M. Gilles BELLIVIER,

Pouvoirs : -0

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 9 Votants : 9

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation des procès-verbaux des derniers conseils municipaux

- Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 Octobre 2025 a été transmis aux conseillers pour corrections (cf annexe 1a)

✓ **Le PV est approuvé par 9 voix pour 0 abstention 0 voix contre**

Le procès-verbal du conseil municipal du 07 novembre 2025 a été transmis aux conseillers pour corrections (cf annexe 1b)

Il est fait remarquer le manque de délai pour analyser le document.

Point reporté au prochain conseil municipal

2. PERSONNEL – Primes RIFSEEP

- Michel VÉDRUNE

(CF annexe 2.a.b) Proposition de valider le maxi de la prime et de laisser le choix au maire pour définir le pourcentage réel

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 8 voix pour, 0 abstention, 1 voix contre**

2 Bis PERSONNEL - Création d'un poste en « parcours emploi compétence »
-Michel VEDRUNE

Suite à la création de poste (conseil du 20/10/2025) il nous est demandé une délibération spécifique précisant que celle-ci se faisait dans le cadre du « Parcours Emploi Compétence ».

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

3 PERSONNEL - PSC MUTUELLE
-Michel VEDRUNE

Début 2026 les communes sont tenues de proposer une mutuelle de groupe à leurs salariés (cf annexe 3.a.b). Le centre de gestion en propose une.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

4.PERSONNEL- Heures complémentaires titulaires
- Michel VEDRUNE

Dans l'attente de l'arrivée de notre nouvelle salariée, nous devons avoir recours à quelques heures complémentaires pour assurer un service de qualité au niveau de l'école. (cf annexe 4)

- Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

5.FDEL-Modification des statuts
- Michel VEDRUNE

(Cf annexes 5a.b.c.d)

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 8 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre**

6.BUDGET- Délibération modificatives
- Claudine LACROIX

Auberge : Afin de réintégrer sur le bon compte la récupération d'avance versée pour le lot N°7
Il est proposé une DM entre les comptes D 2131 et R 238.
Cette opération est sans incidence sur le budget

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

COMMISSIONS

7. AUBERGE -Point de situation -Emmanuel SAILLY -Jacques FOUCHER-Michel VEDRUNE

La sélection du gestionnaire pour l'épicerie ayant été actée, il convient de poursuivre les recherches pour la partie restaurant.

La présente du futur gestionnaire à la prochaine réunion de chantier est souhaitée pour affiner certains détails.

Les pistes pour obtenir une licence III ont été évoqués, les contacts nécessaires seront pris rapidement

QUESTIONS DIVERSES

8. PROJETS A CLOTURER

- Tous

Lotissement : Le dernier lot ayant été vendu, pour simplifier la gestion administrative, le budget lotissement va être clôturé. Le montant de la vente va être utilisé en remboursement anticipé du prêt.

Ne restera en prêt à rembourser que le montant du déficit, qui sera reporté sur le budget général.

Vente de terrain :

Les terrains susceptibles d'être vendus ont été listés.

Il est proposé de faire délimiter ces terrains en une seule opération.

Sécurisation D 19 :

Il est remis à chaque conseiller la liste des opérations ayant fait l'objet de proposition

Chacun devra préciser son choix pour faire émerger un projet consensuel.

Petite fontaine :

L'artisan va être contacté pour la programmation du chantier

PCS :

Les plans communaux ont été imprimés par le grand Figeac pour servir de base de travail.

PNRCQ :

Les panneaux sont en cours d'installation par Stéphane.

BASE TRAIL :

Le dernier tracé proposé par Gréalou n'a pas été retenu (propositions trop nombreuses)

La carto des circuits retenus doit nous être fournie rapidement.

Il a été rappelé que le point de départ ne doit pas être le parking de l'église, mais celui du foirail.

9. PROCHAIN CONSEIL -

Préparer les sujets et articles de la prochaine gazette pour notre prochain conseil

10. BUDGET FONGIBILITE -

Pour information : afin de solder l'opération enfouissement réseaux, nous allons virer 3500€ du compte 2131.59 au compte 21538.87

La séance s'est terminée à 22h00.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 18/12/2025 à 20h, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 26/11/2025

La secrétaire de séance :
Mélanie Fages



Le Maire :
Michel VÉDRUNE

